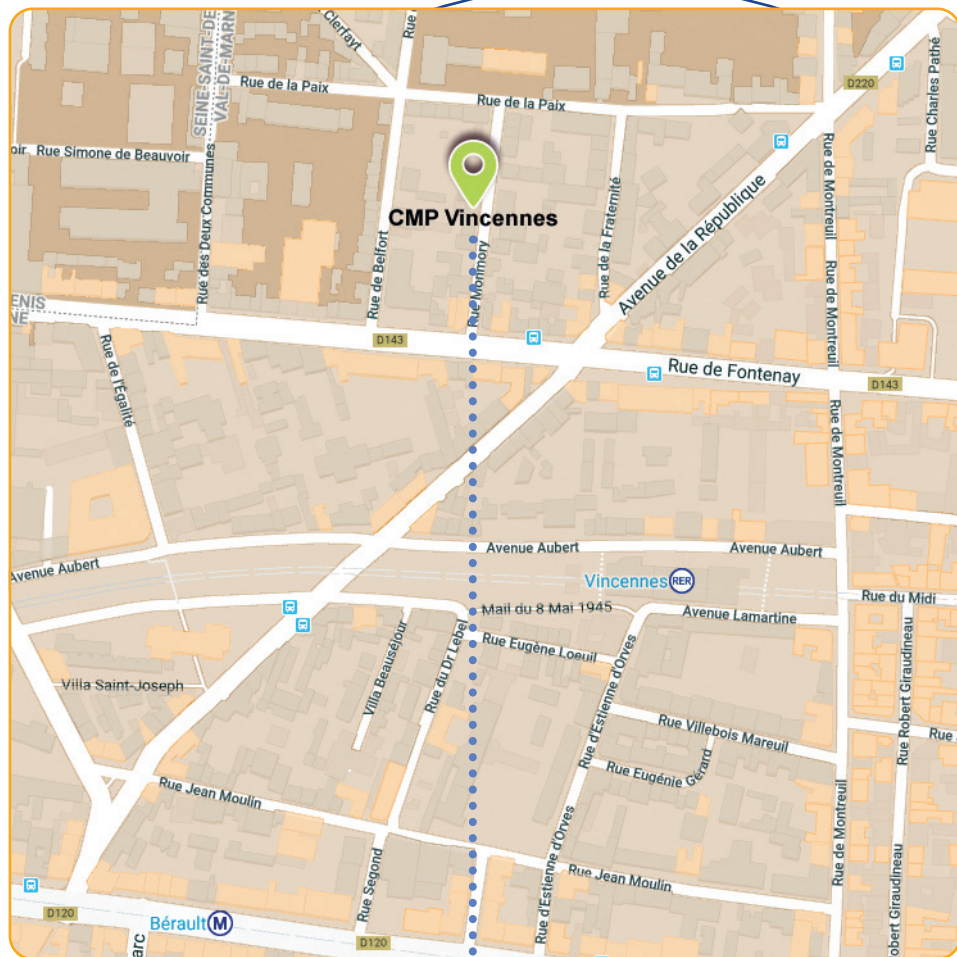


 Venir au CMP

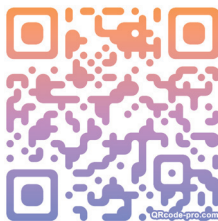


Données cartographiques ©2021 Google

Accès transport

- **Métro** : ligne 1 (Bérault)
- **RER A** : Vincennes
- **Bus** : 115 et 318 (Fraternité)

Retrouvez le CMP Vincennes sur
www.hopitaux-saint-maurice.fr/CMP-Vincennes/5/138/15



© Hôpitaux de Saint-Maurice - Novembre 2021

Centre
médico-
psychologique

CMP enfants Vincennes

7, rue Monmory
94300 Vincennes

Tél. : 01 43 28 26 83
Fax : 01 43 28 83 40

secretariat-cmpvincennes@
udsm-asso.fr

Du lundi au vendredi
de 9h à 16h40

**Pôle
94102-
CCASA**



www.hopitaux-saint-maurice.fr

Missions

- Le **Centre Médico-Psychologique** (CMP) est géré par l'Union pour la Défense de la Santé Mentale (UDSM) en convention avec les Hôpitaux de Saint-Maurice.
- Il s'agit d'un lieu de **consultation, d'évaluation et de traitement ambulatoire**.
- C'est le dispositif de base du secteur qui accueille en première intention toutes les demandes émanant des enfants, adolescents, parents et professionnels de l'enfance concernés.



●●● Pour qui ?

Le CMP accueille les **bébés, enfants et adolescents** qui présentent des troubles psychologiques ou psychiatriques variés :

- toute manifestation de souffrance psychique,
- troubles ou retard de développement psychomoteur ou du langage,
- troubles du sommeil,
- troubles de l'alimentation,
- troubles du comportement,
- troubles de la relation...

- Il s'adresse aux **enfants domiciliés sur les communes de Vincennes et de Saint-Mandé.**

●●● Où, quand, comment ?

- Le CMP est un **lieu de soins ambulatoires ouvert du lundi au vendredi** (sur rendez-vous).
- Il est fermé les deux premières semaines du mois d'août. Durant cette période de fermeture, l'intersecteur répond aux situations d'urgence.

- Les consultations sont intégralement **prises en charge par la Sécurité sociale.**

- Il se trouve **non loin du RER A et de la ligne 1 du métro** pour permettre un accès facile par transports en commun dans un lieu situé au cœur de Vincennes.
- Le CMP fait partie du 2^e secteur de psychiatrie infantile-juvénile du Val-de-Marne.

●●● Les soins

Les modalités des soins

- La demande de rendez-vous est faite auprès des secrétaires puis la **famille est reçue par un consultant** (médecin psychiatre ou psychologue) sous la responsabilité du médecin psychiatre responsable.
- Les réponses thérapeutiques sont faites au cas par cas. Le consultant, en concertation avec l'équipe, peut **proposer un suivi psychothérapeutique de l'enfant, de ses parents ou de sa famille**, des médiations orthophonique ou psychomotrice, individuellement ou en groupe.

La famille

- **L'enfant est généralement reçu avec ses parents** dans une approche psychodynamique globale qui implique l'élaboration d'un projet de soins.
- **La famille est associée au projet de soin**, qui prend en compte l'environnement de l'enfant sur le plan social, scolaire, sanitaire en particulier.
- **L'adhésion et l'implication des parents** est un facteur déterminant de la prise en charge.

Les partenariats

- Le CMP, dans le cadre de sa mission de service public, est en réseau avec les services de l'enfance : **médicaux, médico-sociaux, sociaux, éducation nationale** dans le respect du secret médical et professionnel partagé.

●●● Une équipe pluridisciplinaire

- un psychiatre responsable
- trois pédopsychiatres
- deux secrétaires
- un cadre de santé
- une assistante sociale
- trois psychologues
- trois orthophonistes
- trois psychomotriciens